

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-221-1915 Mouvement.

n° 69-221-1915

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 mars 1915

Numéro JO
n° 221 du 31/03/1915

Date du numéro
31 mars 1915

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de: MM. Le CARRO, Administrateur-Adjoint des Colonies, chargé des fonctions de Chef du Service de l'Inscription Maritime, Président-Cabasso, chargé du Service des Travaux Publics, et en cette qualité des fonctions d'Inspecteur de la Navigation – Debeauvais, Capitaine au long cours, Gazin, Mécanicien breveté de la Marine, Membres, a été désignée à l'effet de procéder à la visite de quatre vedettes automobiles appartenant à M. Répici et jaugeant moins de 25 tonnes.